



## **Activités extractives industrielles aurifères et risque économique pour les populations impactées par un projet minier : étude de cas du Burkina Faso**

Sandrine GILLES

Doctorante, ATER, en géographie humaine

Université de Rouen, département de géographie, UMR IDEES-Géosuds

France

*GILLES Sandrine, doctorante en troisième année en géographie humaine à l'Université de Rouen. Année 2011-2012 et 2012-2013 : ATER (attaché temporaire à l'enseignement et la recherche) au sein du département de géographie de l'Université de Rouen. Réalisation de trois terrains (7 mois au total) au Burkina Faso concernant la thématique de la recherche : « l'extraction aurifère au Burkina : artisanale et industrielle. Relations entre les orpailleurs et les acteurs miniers. » Étude portée sur 5 sites témoins : 1 industriel, 3 artisanaux, 1 site industriel en friche. Méthodologie utilisée : travail bibliographique, observation directe, entretiens formels et informels, questionnaires, récolte de données sur place.*

### **Résumé**

Au sein des Évaluations Environnementales, l'accent est mis sur les thématiques traitant des risques sanitaires (pollution) et environnementaux (dégradation du paysage, des sols, de la faune et de la flore).

La réalisation d'un projet induisant une étude d'impact touche un territoire, habité ou non, où l'Homme exerce préalablement une ou plusieurs activités (agriculture, pisciculture, commerce, élevage, etc.). Cet espace impacté a une valeur sociale, mais surtout économique pour les populations avoisinantes ou vivant sur la zone du projet. Un risque économique est bien réel chez ces personnes.

Le Burkina Faso, en Afrique de l'Ouest, au passé récent dans l'extraction de l'or, a connu deux phases principales différentes concernant cette activité économique.

Dans les années 1980, après plusieurs années de catastrophes climatiques (sècheresses) et naturelles (invasions de criquets), les Burkinabés se sont orientés, en masse, vers la recherche artisanale de l'or pour subvenir à leurs besoins. Le risque économique, à ce moment-là, était lié à la perte de terres cultivables, de pâturages pour les autochtones qui voyaient leurs champs envahis et creusés de manière anarchique. Une tension pouvait alors naître entre les autochtones et les orpailleurs. Ces derniers dans la majorité des cas s'implantaient et cherchaient l'or sans avoir concerté au préalable le propriétaire foncier qui se retrouvait avec une superficie de champs réduite. Le Faso est un pays pauvre où en campagne la terre cultivée est un bien économique majeur de subsistance et/ou parfois de rente. Les autochtones et les orpailleurs durent trouver des compromis.

Depuis les années 2000, le pays voit son activité industrielle dans l'extraction de l'or se développer de manière fulgurante en parallèle de l'activité artisanale. En 2010, l'or est devenu le premier produit d'exportation du pays détrônant le coton. Cela fait plus d'une dizaine d'années que la tension territoriale est désormais entre les autochtones et les orpailleurs réunis et les sociétés minières internationales.

L'emprise dans l'espace d'un site minier industriel est beaucoup plus importante que celle d'un site d'orpaillage. Les autochtones perdent plus de terres agricoles ou à pâtures et, comme les orpailleurs, ils perdent une part de leur revenu avec l'interdiction d'accès à la zone où ils pouvaient chercher l'or.

Ces deux groupes de populations se retrouvent face à une perte de leur pouvoir économique. Ce risque économique induit par l'implantation d'une société minière industrielle est-il abordé des les études d'impacts? Quelles méthodes de reconversions économiques sont établies? Quelles dispositions sont mises en place? Comment l'avenir économique des personnes impactées par un projet minier est envisagé?

Pour répondre à ces questionnements, notre étude portera sur l'exemple d'Essakane Sa (Iamgold) au nord du Burkina dans la région sahélienne, en travaillant sur l'analyse de l'étude d'impact du site minier et les différents entretiens réalisés sur place.